

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS1872

présenté par

Mme Colombier, M. Catteau, Mme Dogor-Such, M. Frappé, Mme Lavalette, Mme Levavasseur,
Mme Loir, M. Lottiaux, Mme Mélin, M. Muller, Mme Ranc et M. Taché de la Pagerie

ARTICLE 9

Supprimer les alinéas 7 à 22.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer ces alinéas qui vont inexorablement conduire à l'augmentation des cotisations des travailleurs, déjà asphyxiés par celles-ci.

Il vaudrait mieux préserver ce régime afin de préserver les travailleurs et les retraités ayant capitalisés dans ces régimes complémentaires.